



Bien informés les hommes deviennent des citoyens. Mal informés ils deviennent des sujets.

Alfred SAUVY

Assemblée générale du mardi 29 juin 2021

Présents : Les Ameniers ; Brunet ; Cap Brun/Petit Bois ; La Palasse/La Barentine/Pont de Suve ; Le Mourillon ; La Serinette/Les Amoureux/La Barre ; Ste Musse/La Ginouse ; Super Toulon/Faron.

Absent : L'Aguillon.

ORDRE DU JOUR

Rapport d'activité - Vote

Rapport et bilan financier de l'année 2020 - Vote

Budget prévisionnel pour 2022 - Vote

Fixation du montant de la cotisation. - Vote

Élection des membres du bureau. – Vote

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le secrétaire nous fait lecture de son rapport d'activités que vous trouverez en pièce jointe.

VOTE DU RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le rapport est adopté à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER

Année compliquée sans dépenses particulières en dehors des dépenses inévitables : Assurance, hébergement du site, photocopieur, cotisations aux associations dont nous sommes adhérents. Le résultat de l'exercice montre un résultat positif de 96.67€.

Présentation du rapport par Danielle BELLEC Trésorière Voir pièce jointe

VOTE DU RAPPORT FINANCIER

Le rapport est adopté à l'unanimité

MONTANT COTISATION 2021 :

Une discussion s'engage pour savoir si l'on devait augmenter la cotisation ou pas.

Il a été décidé que la cotisation resterait au même montant que l'an dernier, soit à 40€ et il est demandé aux CIL qui en ont la possibilité de faire un don à la fédération

Voté à l'unanimité

Chèque à envoyer ou à remettre à Mme BELLEC Danielle 291 avenue François Nardi 83000 TOULON

BUDGET PRÉVISIONNEL 2022 :

La trésorière nous soumet le budget prévisionnel pour 2022. Le voir en pièce jointe.

VOTE DU PRÉVISIONNEL 2022

Le prévisionnel est adopté à l'unanimité

ÉLECTION MEMBRES DU BUREAU :

André Trédé ayant démissionné du bureau, il ne reste que trois personnes

Il est fait appel à candidature parmi les membres présents. La seule candidature est celle de Mme Dominique Scappini.

Les membres sortants : Mme Bellec Danielle, Mrs Chevrier Jacques, Even Alain, ont fait acte de candidature.

Comme le prévoient nos statuts, le bureau peut être constitué de sept membres. Des volontaires issus des conseils d'administration des CIL adhérents pourront toujours se manifester et être cooptés en attendant l'officialisation de la prochaine assemblée générale.

Tous ont été élus à l'unanimité.

Les différentes fonctions seront fixées lors d'une prochaine réunion.

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clos l'assemblée à 18h15.

Le Président
Alain EVEN



Le secrétaire général
Jacques CHEVRIER

